



**Bon anniversaire au Melar dit  
pour ses 5 ans !!!**



# Melarig Infos



## Edito

A Locmélar comme dans les communes voisines, les chemins et sentiers ont été obstrués par des branches et des chutes d'arbre. Une matinée de nettoyage a donc été organisée le 27 janvier et les bénévoles de la commune et d'ailleurs ont répondu présents et en nombre. Je tenais à les remercier chaleureusement pour leur participation.

L'année 2024 est désormais bien entamée et le Melar dit va fêter ses cinq ans d'existence dans quelques semaines. Margot et Florian, les gérants du bistrot et pas que ont décidé de passer la main à la fin de l'année. Ils vous diront pourquoi dans ce numéro.

Le début d'année se déroule dans un climat social tendu et le mouvement des agriculteurs qui ne laisse personne indifférent en est la parfaite illustration. Dans nos communes rurales, nous sommes bien évidemment solidaires de leurs revendications. Coïncidence, pour ce premier numéro de l'année, Melarig est allé à la rencontre du GAEC Abgrall.

## Sommaire

2 - Etat civil /Urbanisme

3 - Vie municipale

8 – Chronique éco

10 – Ecole

12 – Le Melar dit

16 - Jeux

18 – Infos pratiques

**Mars 2024**

Responsable de la publication

Bruno CADIOU

Mairie :

Tél. : 02.98.68.10.03

[mairie@locmelar.bzh](mailto:mairie@locmelar.bzh)

[mairie.locmelar@wanadoo.fr](mailto:mairie.locmelar@wanadoo.fr)



Il y a un an, je vous annonçai le début des travaux à l'école. Nous sommes désormais proche de la fin et chaque semaine l'évolution est visible avec des travaux de peinture bien avancés et une cour avec un nouvel enrobé. Les vacances d'Avril devraient marquer la fin du chantier et un retour à la normale.

Afin de compléter cette rénovation, vos élus ont décidé de sécuriser les abords de l'école par des aménagements routiers, la création d'un parking et l'implantation d'un terrain multisports. Ce chantier sera réalisé au deuxième semestre et permettra de terminer l'aménagement de cette partie du bourg.

Vous avez reçu par courrier une attestation de la mairie afin de pouvoir justifier de la modification des adresses en raison de la numérotation qui a été mise en place dernièrement. Elle vous permettra de faire modifier votre adresse auprès des différents services auxquels vous avez à faire. Bien que les plaques numératives aient été distribuées l'an dernier, il est regrettable qu'elles ne soient pas forcément toutes en place. L'installation est à votre charge.

La mairie est souvent le lieu où les habitants viennent exprimer leurs doléances. Ainsi, plusieurs administrés sont passés pour se plaindre du nombre croissant de déjections canines lors de leur promenade dans le bourg. Il incombe aux propriétaires de nos amis les chiens de ramasser les crottes de leur animal de compagnie.

La commune met à disposition des habitants des poubelles jaunes au cimetière afin de pouvoir y déposer le plastique. Malheureusement le tri n'est pas effectué. Dès lors il n'est pas possible de faire ramasser les conteneurs.

Enfin, des habitants quittent parfois la commune, ce qui entraîne logiquement l'arrivée de nouveaux venus. Afin d'être informé de ces mouvements, il est souhaitable que les personnes récemment installées passent se présenter en mairie.

Le maire,  
Bruno Cadiou

## Etat civil

### Décès :

Lucien GUILLERM	Kernonen	le 22 janvier 2024
Denise POULIQUEN	Kernonen	le 3 février 2024
Louise JONCOUR	Kernonen	le 1 <sup>er</sup> mars 2024

## Urbanisme

### **Déclaration préalable (DP)**

VALOREM : Pose d'un mât de mesure sur le plateau de Lanven  
Les Sapins BEUZIT : Pose de panneaux photovoltaïques au Pontic  
Mr COURTE Thierry : Remplacement d'une porte de garage par une fenêtre à Kergoat  
Mr CAROFF Jean baptiste : Construction d'un abri de jardin à Locmelar Uhella

### **Permis de construire (PC)**

Mr BOTHOREL Philippe : Construction d'un garage à Tréonvel



# VIE MUNICIPALE ET COMMUNALE

## Conseil municipal

Les élus se sont réunis le 24 Janvier pour la première séance 2024 du conseil municipal.

Ils ont voté plusieurs délibérations afin de valider notamment la dissolution du syndicat mixte d'informatique du Finistère, ainsi que le transfert de la compétence « gestion des abattoirs » à la CCPL. La dissolution du budget assainissement a également été approuvée.

### Personnel communal

Le nouveau tableau des emplois a été adopté par les élus, ainsi que la protection sociale complémentaire pour les agents.

Le conseil a validé l'octroi d'une prime exceptionnelle « pouvoir d'achat ». Le montant octroyé sera de 400€ brut par agent sur la base de 35heures/semaine.

### Ecole

Les travaux à l'école se poursuivent à un rythme soutenu. Le conseil a validé un avenant pour la réfection de la cour pour un montant de 8 764€ HT ainsi que le choix des couleurs pour les peintures et les revêtements de sol.

L'équipe enseignante, souhaite mettre en place un projet d'initiation à la voile pour les CM2. Ce projet associe les écoles de Saint-Sauveur, Commana et Sizun. Il se déroulera sur 3 jours au centre de voile du lac du Drenec. Les élus ont approuvé ce projet et se sont engagés à le financer.

### Divers

Le conseil a validé le remplacement des radiateurs au foyer de jeunes et au logement 10 place Saint-Melar.

Le maire a rendu compte aux élus de l'avancée du projet éolien avec une mise en place du mât de mesure décalée au 13 février. Un point a également été réalisé sur les projets pour l'année 2024.

Il a été décidé de modifier l'horaire de réunion du conseil qui se retrouvera désormais à 19h30.

La mairie sera désormais ouverte un samedi sur 2 (ouverture le samedi les semaines impaires).

Enfin le maire a présenté aux conseillers les grandes lignes de la directive relative aux zones d'accélération des énergies renouvelables. Une réflexion est à mener sur l'opportunité de déclarer certaines zones de la commune dans cette catégorie.



## Le conseil municipal vote le budget primitif 2024

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 22 mars pour une session principalement consacrée au budget.

Les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2023 du budget assainissement et du budget communal. Le budget assainissement a ensuite été clôturé en raison du transfert de compétences à la CCPL.

Concernant le budget communal, les dépenses de fonctionnement 2023 s'élèvent à 341 544.92 € et les recettes s'établissent à 513 086.88€.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 564 820.99€ et les recettes s'établissent à 693 744.43€.

Les élus ont ensuite adopté le budget primitif de la commune pour l'année 2024. En fonctionnement les recettes et les dépenses se montent à 542 000€. En investissement les recettes et les dépenses s'élèvent à 917 000€. Les principales opérations prévues cette année en investissement sont la finalisation de la rénovation de l'école communale ainsi que la sécurisation des abords de cette dernière via des aménagements routiers, la création d'un parking et d'un terrain multisports. Des travaux à l'église sont également engagés. L'acquisition de réserves foncières est également prévue au budget 2024.

Les conseillers ont voté le maintien des taux de fiscalité locale à savoir une taxe foncière sur les propriétés bâties à 38.30%, une taxe foncière sur les propriétés non bâties à 40.57% et une taxe d'habitation à 17.11%.

En vue de réaliser la 3<sup>ème</sup> tranche du lotissement de « Park Braz », il est créé un budget annexe relatif à cette opération. Les études commenceront cette année et les lots devraient être disponibles en 2025.

Plusieurs devis ont été validés. Ils concernent principalement des avenants sur les travaux à réaliser dans l'école.

Afin de répondre aux directives gouvernementales, les élus ont décidé d'identifier sur la commune des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leur ouvrages (dites ZAEnR). Ils ont également défini les modalités de concertation avec le public. Elle sera conduite du 02 Avril au 1<sup>er</sup> Juin 2024.

Un dossier présentant le contexte de la définition des zones d'accélération et le projet de cartographie est mis à disposition du public en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Un registre destiné à recueillir les suggestions et avis du public est mis à disposition du public en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Une page d'information est mise en ligne sur le site de la mairie.

Les conseillers ont autorisé le maire à solliciter des subventions au titre des amendes de police pour des travaux de sécurisation routière ainsi que sur l'appel à projet « Territoires Numériques Educatifs » pour l'acquisition de matériel informatique au profit de l'école.



## Commémoration du 19 Mars 1962

Les membres de la FNACA des sections de Commana, Locmélar, Saint-Sauveur et Locmélar se sont rassemblés à Commana en présence des maires pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et plus généralement à l'ensemble des victimes de conflit.

Monsieur Henri Tanguy, président de la section de Commana a lu le message de Geneviève Darrieussecq ministre déléguée en charge de la mémoire et des anciens combattants. Philippe Guéguen maire de Commana a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.



Après ce temps de recueillement les participants se sont retrouvés pour le verre de l'amitié.

---

## Les élus présentent les projets de la commune à la sous-préfète

Le mardi 13 Février, la sous préfète de Morlaix madame Plouviez-Diaz a rendu visite aux élus de Locmélar.

Au cours de la matinée, le maire Bruno Cadiou et les adjoints ont d'abord présenté à la sous préfète les réalisations du dernier mandat. Dans un second temps, le maire est revenu sur les travaux de rénovation et d'aménagement de l'école communale. Ce chantier constitue le projet majeur du mandat. Les travaux devraient être terminés pour les vacances d'Avril.

Dans la continuité des travaux à l'école le projet de sécurisation des abords a été présenté. Il comprend également l'aménagement d'un parking et d'un terrain multisports. La sous-préfète a confirmé l'accompagnement de l'Etat sur ces travaux.

Enfin, le maire est revenu sur le parc éolien qui pourrait voir le jour sur la commune. La phase d'études qui vient de commencer devrait s'étaler sur une année. Elle permettra de connaître les servitudes et devrait déboucher sur des propositions d'implantation.

Après le temps d'échange en mairie, la visite s'est poursuivie par un tour des bâtiments communaux et notamment de l'école en travaux.





## ***Ciaran est aussi passée par Locmélar***

Si elle n'a fait aucun blessé, sans doute parce qu'elle a circulé la nuit, elle a laissé de grosses plaies dans la campagne. Mais elle a aussi bien motivé les 60 bénévoles qui se sont retrouvés le samedi 27 janvier pour réparer au mieux les chemins de la commune.

La priorité était de mettre en sécurité le chemin des « 3 petits ponts » de Penn Ar Prat, pour lever l'arrêté municipal qui interdisait aux enfants de reprendre « l'atelier nature » le long de la Virvit.

L'équipe de Gérard a attaqué le chemin par l'Ouest, pendant que l'équipe de Bruno les rejoignait par l'Est.

Cela a été tellement rapide qu'à 11 heures, ils ont quitté Locmélar pour Logui où ils ont déblayé le chemin de l'ancienne voie ferrée le long de l'Élorn. Heureusement, le train patates ne circulait pas ce jour-là...

Jean-Paul avec son équipe a tronçonné les gros troncs qui barraient le passage pour remonter vers Roc'h Duff avant de se lancer à l'assaut du bois de Kéravel.

L'équipe de Joël a d'abord libéré le délaissé départemental en bas de Loguellou et le bas du chemin sous les landes du Pontic. L'équipe a ensuite amélioré le chemin qui débouche au Rohou.

Et direction le bas de Sainte-Anne pour attaquer au taille-haie du laurier palme envahissant !

Pour finir la matinée, l'équipe avait encore tellement de jus qu'ils se sont amusés à déplacer une roche de plus d'une tonne arrivée là, il y a déjà 2 ans. Personne ne sait ni comment ni pourquoi... Avec un système de levier, c'était un jeu d'enfants de la faire basculer pour élargir le passage. Ils étaient tous peu fiers de leur exploit !

Michel et son équipe ont creusé une tranchée comme en 14. A l'aide de pelles et de pioches, ils ont réussi à contourner une très grosse souche d'un chêne tombé dans un chemin creux du côté de Tromathiou.

Roland et Thibaud avec les vététistes de Lampaul ont réouvert le chemin de Kernonen – Roc'h Duff.

L'équipe d'Yvon et de Jo ont libéré le passage en bas du Bronennou. Ils ont profité d'améliorer l'écoulement des rigoles vers la Dour Kam.

C'était une matinée sympa ! On a beaucoup bossé tout en réfléchissant à garder le charme des chemins. Une équipe a même voté pour savoir s'il fallait couper une belle branche courbée qui traversait un sentier de 2m50 de haut. Résultat : 4 contre, 2 pour. La branche a été conservée (voir photo).

Impressionnant de constater que tout ce travail a été réalisé en seulement 3 heures !!

Bravo au binôme Joël - Jean-Paul d'avoir passé du temps à organiser cette matinée. Merci à Nicole, Magali, Michelle et Christiane pour le café de départ, les courses, l'apéro et la préparation du casse-croûte. Et enfin, merci à tous les participants pour ce travail collectif.



Cela restera un bon souvenir !



## Le projet éolien prend de la hauteur

Un mât de mesure vient d'être installé dans la campagne locmélarienne. Il fait l'objet d'une campagne de financement participatif.

Initialement prévu au début du mois, c'est finalement le 20 et 21 Février que le mât de mesure d'une hauteur de 83 mètres a été installé sur le plateau de Lanven, point culminant de la commune. Il n'a pas fallu plus de 2 jours aux spécialistes pour installer le dispositif qui devrait rester en place pour environ un an.

Le dispositif permettra de mesurer la force et la direction des vents dominants sur les quatre saisons et d'en déduire le potentiel éolien du site. Il est pour cela équipé d'anémomètre et d'une girouette.

Il renseignera également sur la faune et notamment sur l'activité des chauves-souris. Parallèlement, d'autres mesures environnementales seront réalisées pendant cette année, notamment des mesures acoustiques sur les villages environnants.

C'est bien le résultat des études qui permettra de dire si un projet peut voir le jour à Locmélard. Différents scénarios seront présentés aux partenaires de la société de projet avec des hauteurs d'éolienne qui pourraient varier selon leur lieu d'implantation. La présence de la Base Aéronavale (BAN) de Landivisiau impose des restrictions importantes (hauteur, zone interdite) et réduit significativement la taille du projet.

La commune s'est associée avec le Syndicat d'Electrification du Finistère (SDEF) et la société VALOREM, spécialiste des énergies renouvelables. Cette dernière a été retenue en 2023 au terme d'un appel à projet auquel avaient répondu 7 développeurs.

Si le projet voit le jour, il permettra à Locmélard de bénéficier des retombées fiscales liées à ce type de projet.

Afin de financer cette campagne d'études les partenaires ont décidé d'ouvrir une campagne de financement participatif. Cette campagne est ouverte dans un premier temps aux habitants de la commune de Locmélard et des communes riveraines. Elle sera ensuite ouverte à tous les finistériens à partir du 1<sup>er</sup> Avril. Tous les renseignements sont disponibles sur [www.lendosphère.com](http://www.lendosphère.com)



## Melarig a rencontré Geneviève et Hubert ABGRALL, Nous avons pu dialoguer du G.A.E.C qui porte leur nom

**Melarig :** Bonjour Gene et Hubert, pour commencer, si vous me le permettez, je voudrais dire un mot concernant vos parents : Jean et Yvette. Les habitants de la commune qui les ont bien connus disent que vous avez hérité de leur savoir-faire et de leur courage, avec toujours un grand sourire en prime. Des qualités uniquement donc. Qu'en pensez-vous ?

**Gene & Hubert :** *Pour le sourire c'est certain c'était en permanence, mais autrement on suppose qu'ils avaient quelques défauts et nous aussi surtout. Quant au savoir-faire, peut-on comparer cette époque où il fallait davantage survivre sans gros moyens techniques et aujourd'hui ? Mais il est vrai que très souvent ce sont les parents qui montrent l'exemple aux enfants. C'est vrai qu'ils ont eu beaucoup de mérite.*

**Melarig :** Comment qualifieriez-vous la taille de l'exploitation du Queau lorsque vos parents, Jean et Yvette étaient encore en activité ?

**Gene & Hubert :** *C'était une petite exploitation familiale avec seulement 9 ha de terres tout compris. Mais à cette époque c'était le cas de beaucoup d'exploitations de ce type. Il fallait travailler dur, c'est certain.*

**Melarig :** C'est vrai, mais pour vos parents ça ne devait pas être facile tous les jours, avec trois enfants mais vous avez grandi, aidé vos parents, puis pensé à rechercher du travail sans doute. Cette petite exploitation était-elle suffisante et viable pour vous deux ?

**Gene :** *Non, bien sûr que non, voilà pourquoi, j'ai d'abord travaillé pendant 4 ans au contrôle laitier, Hubert, lui était plus jeune.*

**Hubert :** *Non, moi au départ, je n'envisageais pas du tout de m'installer et je voulais faire de la mécanique, j'ai même eu mon B.E.P.A. mécanique, à Elliant. Ensuite j'ai été formé à la M.F.R. (Maison Familiale Rurale de Landivisiau et j'ai obtenu mon B.E.P.A. Je reconnais que ma première formation est un plus aujourd'hui, en agriculture.*

**Melarig :** Dans quelles conditions êtes-vous arrivés au Liorzou ?

**Gene :** *Il s'est trouvé que Louis et Germaine Maguet de Liorzou souhaitaient prendre leur retraite. Tous les deux, on s'est dit qu'il y avait peut-être une opportunité !*

**Hubert :** *Je n'avais que 20 ans, alors j'ai fait une année de stage chez Louis et Germaine, car il fallait à l'époque avoir 21 ans pour percevoir les aides à l'installation. J'étais rémunéré et eux aussi. J'ai pu connaître l'exploitation, les terres, les bêtes, et apprendre le métier d'agriculteur.*

**Gene :** *Nous avons envoyé nos bêtes par la route, nous n'avions pas de bétailière à cette époque et nous n'avions que 7 vaches au Queau. Germaine était venue nous aider.*

**Gene & Hubert :** *Nous avons acheté le cheptel de Louis et Germaine et mélangé les bêtes immédiatement, ça nous faisait un troupeau de 25 à 30 vaches pour démarrer. Nous avons aussi acheté leur matériel. Nous nous sommes installés sur les deux sites en 1989.*

**Melarig :** Je suppose que vous avez modernisé et amélioré petit à petit l'exploitation ainsi que le cheptel, combien de laitières avez-vous aujourd'hui.

**Gene & Hubert :** *C'est tout à fait cela, nous avons à ce jour une soixantaine de laitières.*





**Melarig :** Quel est le nom de votre G.A.E.C

**Gene & Hubert :** *Nous avons fait très simple : c'est le G.A.E.C Abgrall*

**Melarig :** Aujourd'hui, vous êtes producteurs de lait, mais est-ce tout ou alors vous avez encore d'autres occupations, élevage par exemple ?

**Gene & Hubert :** *Oui, c'est vrai nous avons construit en 2001 au Queau, une porcherie et on en est contents. Nous avons construit aussi, il y a 5 ans, un bâtiment pour les génisses et bêtes à viande. On a aussi des croisées « Hereford » qui sont essentiellement à l'herbe. On les met sur prairies, terrains en pente et non cultivables, mais l'hiver on les met à l'abri. Ces dernières ne sont pas difficiles du tout, très rustiques et comme il y a un marché pour cette viande, on continue. En 2009, nous avons acheté notre premier taureau « Hereford » pour cette activité.*

**Melarig :** Vous faites du foin, des céréales, du maïs, mais pas que. Pouvez-vous nous dire ce que vous produisez encore en plus ?

**Gene & Hubert :** *Oui, nous faisons des betteraves mais avec arrachage à la machine bien sûr. Autrefois nous avons connu l'arrachage manuel des betteraves, mais on semait moins de maïs à cette époque, dans la région. Maintenant, il n'y a pratiquement que du maïs. Pourtant donnez donc à manger une betterave, totalement cachée par du maïs, rien à faire ! La betterave sera mangée d'abord.*

**Melarig :** Faites-vous vous-mêmes les travaux de la terre ?

**Gene & Hubert :** *Quand on peut Oui ! Autrement : semis de maïs, moisson, ensilage, c'est l'Entreprise de Travaux Agricoles (E.T.A). Parfois on ne peut pas parce qu'on n'a pas le temps ou à cause de la météo.*

**Melarig :** Quelles sont les heures de coup de feu : sans doute la traite impérative ?

**Gene & Hubert :** *La traite, c'est 2 fois par jour. Les heures varient selon les saisons. En gros on peut donner ces horaires ci :*

*Pendant l'hiver, le matin nous commençons à 8 h 30 et ceci pendant 4 heures, le soir nous commençons à 19 heures, pendant 2 heures.*

*Pendant l'été : c'est 3 heures de travail le matin et 2 heures le soir.*

**Melarig :** Pourquoi n'avez-vous pas opté pour le robot laitier qui, peut parfois libérer de ces contraintes dont on vient de parler ?

**Gene & Hubert :** *Nous avons notre neveu comme futur repreneur mais il ne semble pas intéressé par cette production d'où notre choix de ne pas investir dans un robot. Autrement nous nous serions probablement posé la question.*

**Melarig :** Actuellement au niveau technique et matériel, êtes-vous au top ou bien faut-il penser encore à investir ?

**Gene & Hubert :** *On continue à investir, car nous savons que nous avons un repreneur, oui, il nous faut investir dans le but de lui transmettre un outil de travail fiable.*

**Melarig, Gene & Hubert ont eu une discussion intéressante sur la crise de l'agriculture. « Totalemment solidaires et pleinement conscients des problèmes rencontrés par les agriculteurs, problèmes qui sont d'ailleurs encore tellement actuels et sous haute tension, nous décidons de ne pas reporter nos propos sur le bulletin communal, en accord d'ailleurs avec le Responsable de la publication ». (\*Voir note en fin d'article)**



**Melarig :** En dehors de vos activités sur l'exploitation vous avez eu ou avez même toujours des responsabilités mutualistes et même d'élus sur la commune. Je voulais vous demander avec un tel emploi du temps, pouvez-vous malgré tout vous libérer pour quelques vacances ?

**Gene & Hubert :** C'est vrai qu'on n'en prend pas beaucoup, mais on a réussi malgré tout à en prendre, à condition de trouver un remplaçant. Il existe un service de remplacement, c'est vrai. Concernant les vacances d'un agriculteur : il faut savoir qu'il doit payer ses vacances bien sûr et payer le salarié qui le remplace. Malgré tout, les vacances que l'on a pu prendre ont toujours été très agréables et on en prendra certainement encore.

**Melarig :** Gene, tu es l'ainée, ne commences-tu pas parfois à penser à la retraite ?

**Gene :** Oui, c'est certain, normalement, dans 5 ans mais je pense que je continuerai à donner un coup de main à mon neveu, tant que je pourrai du moins. Il nous rend beaucoup de services, notamment au niveau informatique qui n'est pas notre point fort.



De gauche à droite : Gene, Hubert et «Adrien futur repreneur».

**Melarig :** Oui, il est vrai que l'avenir à moyen terme de votre exploitation appartient déjà à votre neveu.

**Gene & Hubert :** Oui c'est vrai et c'est une chance pour nous que ce soit lui, mais **Adrien** est encore jeune. Pour l'instant, il travaille à l'extérieur dans une exploitation agricole, ça lui permet d'acquérir de l'expérience.

**Melarig :** Merci beaucoup, Gene et Hubert d'avoir pu vous libérer une après-midi. On a pu le voir, il y a tant à faire sur une exploitation agricole.

**Gene & Hubert :** Nous souhaitons terminer par un dicton breton, car notre langue maternelle est évidemment le breton.

Comme le disaient souvent nos aînés.

**An douar zo re goz evit ma vije graet goap outañ.**

**La terre est trop vieille pour qu'on se moque d'elle.**

(\*) Cet article a été écrit au début du mois de Février, le Melarig ne paraîtra que dans la 2<sup>ème</sup> partie du mois de mars.



## Ecole

### Journée au collège

Le 15 janvier, les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Sizun pour une journée découverte. Au programme : sciences, français, arts plastiques, mathématiques et bien sûr le repas au self.



### Les jeux de société en maternelle

Dans le cadre de la semaine académique de la maternelle, la classe de maternelle a convié les parents à venir participer à des jeux de société. 3 parents ont ainsi participé à une heure de jeux de société, permettant ainsi de jouer par petits groupes.





## Ouverture d'un Tome 2 au Melar dit

*En ce printemps 2024, le « bistrot et pas que » de Locmélard s'apprête à tourner une page importante de son histoire. En effet, après 7 années à s'investir dans ce projet, Margot et Florian, les deux principaux fondateurs du projet ont annoncé leur intention de transmettre et passer la main en tant que gérants-salariés du lieu d'ici la fin de cette année 2024. Voici leurs propos recueillis pour le Melarig.*

« Bonjour à vous,

Après plus de 7 ans à s'investir pour le Melar dit, deux années pour faire naître ce projet puis cinq années à faire vivre ce lieu, nous avons décidé de passer la main en tant que gérants-salariés d'ici la fin de l'année 2024. Et c'est avec émotion que nous vous l'annonçons ici.

En janvier 2017, nous posons nos valises à Locmélard. 7 ans plus tard, et grâce à un bel élan collectif, la maison paroissiale située sur la place du bourg est désormais un café, épicerie et lieu d'événements culturels, connu et reconnu. Nous sommes heureux de ce qui a été accompli. Avec l'aide de nombre d'entre vous et de la mairie de Locmélard, nous avons développé le lieu, avons résisté à plusieurs tempêtes, telles que la covid ou la conjoncture économique, et ancré Le Melar dit dans le paysage de la commune et des alentours.



Tenir le Melar dit, l'animer, vous accueillir reste pour nous un grand plaisir. Nous savons aussi que faire vivre un tel lieu demande un investissement personnel important que nous avons pu donner ces dernières années. Aujourd'hui, nous sentons que nous avons moins d'énergie pour faire fonctionner l'ensemble des activités. De plus, le rythme soutenu du bistrot et ses événements en soirée et week-end, est désormais moins compatible avec l'arrivée de notre petite fille et notre nouvelle vie de famille.

Nous pensons alors que le temps est venu de passer la main et ainsi insuffler un nouvel élan au sein de ce "bistrot et pas que". C'est donc avec une certaine émotion que nous vous annonçons la fin du Tome 1 du Melar dit. Mais avec enthousiasme que nous déclarons le début d'un Tome 2 : voici l'ouverture d'une nouvelle page pour cette belle aventure collective !



A titre personnel, nous ne quittons pas le Melar dit pour autant. D'abord parce que nous comptons bien en profiter en tant que simples clients, mais aussi parce que nous souhaitons rester investis en tant qu'associés au sein de la coopérative qui gère aujourd'hui le lieu. Et nous ne quittons pas non plus Locmélar, une commune où il fait bon vivre et où nous nous sentons bien, même si notre avenir ici dépendra aussi de nos futures opportunités professionnelles.

Nous comptons faire cette annonce assez tôt afin de se donner toutes les chances de trouver une ou des nouvelles personnes pour poursuivre le projet, et ainsi se laisser le temps de réaliser la transmission. La coopérative du Melar dit, et les 29 personnes associées qui la composent, cherche alors à recruter une nouvelle personne gérante-salariée, ou un nouveau « binôme » de gérants-salariés. A ce titre, un appel à candidature sera diffusé fin avril, pour une prise de fonction définitive à compter de janvier 2025.

Nous sommes bien sûr disponibles pour parler de tout cela avec vous. Et nous vous remercions déjà pour votre soutien précieux et tous les bons moments que nous avons vécus avec vous et que nous allons vivre encore... parce que nous comptons bien savourer cette dernière année et saison d'été qui s'annoncent belles et festives !

A très bientôt pour trinquer :)

Kenavo.

Margot et Florian »

---

## Programmation du Melar dit – Avril à Juin 2024

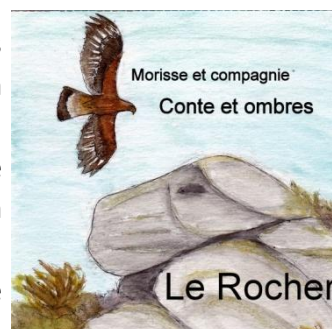
### Soirée Slam - Vendredi 19 avril à 20h

La première soirée avait été fort appréciée. Alors venez de nouveau fleurir des mots doux, essayer les plâtres, cracher vos tripes, venez SLAMER ou écouter les autres slamers ! Sensations à capela et sans micro avec de préférence des textes à vous. Et si c'est votre première fois, profitez-en : vous serez guidés par la talentueuse slameuse Juliette ! Un atelier d'écriture pour indécis est aussi proposé de 18h30 à 20h.

*Soirée à prix libre – Inscription possible au 0666459070 (Juliette) – Petite restauration.*

### Théâtre d'ombres et marionnettes – Mercredi 24 avril à 15h30

Pour ce 4ème moment de notre série "Spectacles pour petits et grands enfants & goûter crêpes maison", nous accueillons la Compagnie Morisse, basée à Plougouven, pour leur spectacle *Le Rocher*. "Il y a très longtemps, en Bretagne, se trouvait un rocher qui n'avait qu'un seul rêve celui de voyager. Quelle drôle d'idée pour un rocher ? Il demande à l'aigle son ami d'aller découvrir le monde à sa place et de revenir lui raconter. L'aigle l'aidera-t-il à réaliser son rêve ?..." La conteuse et le comédien nous entraînent dans l'univers drôle et poétique de ce conte original, en mêlant ombres et marionnettes.

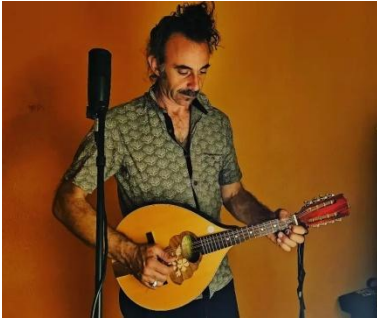


*Durée : 35min - A partir de 3 ans - 5€/personne - Réservation demandée au 06.38.79.68.25*





### **Concert Biagio Accardi & Jo Van Bouwel – Vendredi 26 avril à 20h**



*La Danse de Beltane* est un concert-spectacle mélangeant la musique italienne et bretonne. Un événement musical né de la complicité entre le poète et musicien italien Biagio Accardi et Jo Van Bouwel, chanteuse et multi-instrumentiste (harpe, guitare, flûte traversière, violoncelle et bodhran). Les deux artistes marieront leur répertoire entre chansons originales et traditions respectives, créant une atmosphère colorée et émouvante.

*Concert au chapeau - Pas de réservation - Petite restauration.*

### **Concert (à définir) pour la réouverture des dimanches matin – Dimanche 26 mai à 11h30**

Cette année, nous profitons de la Fêtes des Mères pour ouvrir la saison des dimanches matin ! L'occasion de venir prendre l'apéro en famille, acheter de beaux bouquets confectionnés par le nouvel Atelier Floral *Mèle-Fleurs* installé à Locmélard et écouter quelques notes de musique au soleil.

### **Concert de Dirty Old Mat – Vendredi 31 mai à 20h30**

À la croisée des chemins entre Renaud et The Pogues, Mat trimbale sa gueule et ses histoires en compagnie de ses guitares, ses percus et ses harmonicas. Seul sur scène, ce dealer de chansonnettes distille une musique qui oscille entre chanson française, folk rock et java. Un personnage attachant qui livre ses impressions et son vécu avec une voix éraillée et la plume incisive d'un punk au cœur tendre. Un univers teinté de colère, de tendresse et d'autodérision qui sent bon le pavé et la poésie de comptoir.



En solo depuis 2014, de café-concert en festival, Dirty Old Mat c'est 4 albums studio et environ 400 dates au compteur à travers la France, la Belgique et la Suisse. C'est aussi un coup de cœur de la programmation et surtout une chance de l'avoir avec nous au Melar dit pour cette soirée !

*Concert au chapeau - Pas de réservation - Petite restauration.*

### **Fête des 5 ans du Melar dit ! Samedi 15 juin de 15h à 1h**

Le Melar dit a 5 ans ! Oui, 5 ans Messieurs Dames ! Ce « bistrot et pas que » a désormais une histoire. Un passé riche de 5 années d'émotions, d'événements, de cafés du quotidien, d'anecdotes et de rencontres humaines. Alors on vous invite à fêter ça comme il se doit !

Au programme, une envie d'être ensemble, de festoyer, et de trinquer encore une fois à cette sacrée aventure qui vit grâce à vous toutes et tous. Pour l'occasion, on vous réserve une belle



programmation évidemment, avec des surprises et des coups de cœur qui ont marqué ces dernières années.

Programme à venir. On vous en dit plus bientôt. Mais d'ores et déjà... réservez votre 15 juin ! On vous attend nombreux et nombreuses. Faites tourner, et au plaisir de vous retrouver !

### **Concert Les Bêtes curieuses et Naad Japa – Vendredi 28 juin à partir de 19h30**



Voici une soirée Musique du monde qui promet : deux concerts et 8 musiciens et chanteurs de talents qui nous emporteront à travers de nombreux pays !

Les Bêtes Curieuses d'abord, sont un trio qui décline jazz, musique bulgare, musette, bluegrass, klezmer, et tarentelle. C'est la rencontre des cordes pincées de Julien Bataille, des flûtes et du mélodica de Kevin Le Saint et de la contrebasse d'Ivan Le Saint.

Naad Japa ensuite, est un quintet multi instrumentistes, porté par la voix envoûtante de Magali Delaygues. Une musique qui vient du cœur et touche par son authenticité. Des voix qui se lovent , des mélodies envoûtantes, des chants dans des langues vieilles comme le monde entre l'Inde, la Cordillère des Andes, les plateaux Touareg, ou encore la Turquie et l'Arménie. Tout un univers à découvrir.

*Concert au chapeau - Pas de réservation - Petite restauration.*

---

## **Le Melar dit passe en horaires d'été !**

Comme chaque année, les horaires changent quelques peu pour suivre l'évolution du soleil. Vous pourrez profiter du bistrot en plus les dimanches matins à compter du dimanche 26 mai. Autre changement, le Melar dit sera dorénavant fermé le vendredi matin, n'ayant que trop peu de fréquentation sur ce créneau.

### Horaires d'été (de mai à septembre) :

Mardi, Mercredi, et Jeudi : 15h à 20h

Vendredi : 15h à 00h

Samedi : 9h30 à 13h et 15h à 20h

Dimanche : 9h30 à 13h

Lundi : Fermé

**Congés avant la saison estivale : le Melar dit fermera ses portes du 1er au 14 avril 2024**, afin que l'équipe prenne des forces avant d'entamer une nouvelle saison printemps/été qui s'annonce belle !



**JEUX : LES FLEURS DU PRINTEMPS A RELIER**



1- Les myosotis



2- Les pâquerettes



3- Les jacinthes



4- Les magnolias



5- Les tulipes



6- Les narcisses



1. Les tulipes ; 2. Les jacinthes ; 3. Les magnolias ; 4. Les Pâquerettes ; 5. Les narcisses ; 6. Les myosotis

### Jeux de lettres

A chaque ligne, ajouter une à une les lettres proposées pour trouver les mots suivants. Saurez-vous retrouver le mot final ?

I L

N	○	○	○					
E	○	○	○	○				
P	○	○	○	○	○			
A	○	○	○	○	○	○		
T	○	○	○	○	○	○	○	
U	○	○	○	○	○	○	○	○

A partir du tirage, retrouvez un mot de 6 lettres et un mot de 7 lettres.

E	R	I	R	I	O	P
○	○	○	○	○	○	○
○	○	○	○	○	○	○

E	L	A	I	T	P	U	N	U
E	N	I	T	A	L	P	T	
E	N	I	P	A	L	A		
(ou PENIL)	N	I	E	L	P	P		
	N	E	I	L	E			
	(ou NIL)	N	I	L	N			
		L	I					

P	O	I	R	I	E	R
P	R	I	O	R	I	I
E	R	I	R	I	O	P



## Infos pratiques

- Le comité des fêtes est heureux de vous proposer son repas « fruits de mer » le 28 Avril 2024 à partir de 12h30. Il se tiendra à la salle polyvalente. Il est également possible de commander « à emporter ». Les inscriptions sont à faire par téléphone auprès de Romain au 06 61 32 79 91 ou auprès de Solène 06 88 91 58 21 jusqu'au 18 Avril.



- Une porte ouverte est organisée à l'école communale par les enseignants (es) le samedi 25 mai à partir de 09h00. Vous pourrez découvrir les travaux réalisés dans le cadre de la réhabilitation.
- L'amicale Laïque organise la fête de l'école le dimanche 30 Juin avec de nombreux jeux pour les petits et les grands.

**Mélarig infos est une publication trimestrielle, conçue et réalisée par la commission extramunicipale dédiée à cet effet.**

**Toute personne intéressée est bien sûr, la bienvenue**

**Elle se compose des personnes suivantes :**

- ✕ **CADIOU Bruno**
- ✕ **OLLIVIER Joël**
- ✕ **MOAL Pierre-Yves**
- ✕ **DREVES Jean-Paul**
- ✕ **OGER Thibaud**
- ✕ **MICHEL Pauline**
- ✕ **CHARLOU Emilie**
- ✕ **JEHANNO Florian**

